

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingt-et-unième session du groupe de travail sur

l'Examen Périodique Universel

EPU du Lesotho

21/01/2015

Monsieur le Président ;

Ma délégation souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Royaume de Lesotho et la félicite de la présentation du deuxième rapport de son pays au titre de l'Examen périodique universel.

L'Algérie note avec satisfaction les efforts déployés par le Lesotho en vue de mettre en œuvre les recommandations acceptées au titre de son premier EPU, en dépit de ses difficultés économiques.

Le Lesotho a promulgué un nombre de textes visant à consolider le cadre normatif des droits de l'homme dans le pays, entre autres, la loi sur la protection et le bien-être des enfants et la loi relative à la lutte contre la traite des personnes, promulguées en 2011.

L'Algérie salue les initiatives prises par le Lesotho pour réduire la pauvreté et améliorer la qualité des services d'éducation et de santé, et lui recommande de :

- Poursuivre les efforts afin d'assurer un accès gratuit aux soins de santé à travers tout le pays ;
- Prendre les mesures nécessaires pour garantir le droit à la scolarisation à tous les enfants.

Je vous remercie, Monsieur le Président.